

POUR L'ACHAT-VENTE D'UNE VOITURE D'OCCASION

Je, soussigné,

Le vendeur

Civilité

NOM et PRENOM

Adresse complète

Pièce d'identité n°

Nature de la pièce

reconnais avoir reçu de

L'acheteur

Civilité

NOM et PRENOM

Adresse complète

Pièce d'identité n°

Nature de la pièce

la somme de

Montant

Devise

Modalité pay.

pour la vente d'un véhicule d'occasion

© CONSEIL-ACHAT-VOITURE-OCCASION.OVER-BLOG.COM Document non officiel

Marque

Modèle

n° d'immat.

Fait en deux exemplaires

à

Date

Heure exacte

Le vendeur

Signature, précédée de la mention manuscrite
"Certifie, sur l'honneur, exactes les informations ci-dessus mentionnées."

L'acheteur

Signature, précédée de la mention manuscrite
"Certifie, sur l'honneur, exactes les informations ci-dessus mentionnées."

Les documents suivants doivent être remis par le vendeur à l'acheteur : 1- l'original de la carte grise, barrée et portant la mention "Vendue le" + date de la vente ; 2- les exemplaires "acheteur" et "Préfecture" du certificat de cession. En outre, **dès la signature de l'acte d'achat**, la voiture est sous la responsabilité de l'acheteur. **Il faut donc penser à la faire assurer.**

POUR L'ACHAT-VENTE D'UNE VOITURE D'OCCASION

Je, soussigné,

L'acheteur

Civilité	<input type="text"/>	NOM et PRENOM	<input type="text"/>
Adresse complète			
Pièce d'identité n°	<input type="text"/>	Nature de la pièce	<input type="text"/>

déclare avoir remis à

Le vendeur

Civilité	<input type="text"/>	NOM et PRENOM	<input type="text"/>
Adresse complète			
Pièce d'identité n°	<input type="text"/>	Nature de la pièce	<input type="text"/>

la somme de

Montant

Devise

Modalité pay.

pour l'achat d'un véhicule d'occasion

© CONSEIL-ACHAT-VOITURE-OCCASION.OVER-BLOG.COM Document non officiel

Marque	<input type="text"/>	Modèle	<input type="text"/>	n° d'immat.	<input type="text"/>
--------	----------------------	--------	----------------------	-------------	----------------------

Fait en deux exemplaires

à

Date

Heure exacte

Le vendeur

Signature, précédée de la mention manuscrite
"Certifie, sur l'honneur, exactes les informations ci-dessus mentionnées."

L'acheteur

Signature, précédée de la mention manuscrite
"Certifie, sur l'honneur, exactes les informations ci-dessus mentionnées."

Les documents suivants doivent être remis par le vendeur à l'acheteur : 1- l'original de la carte grise, barrée et portant la mention "Vendue le" + date de la vente ; 2- les exemplaires "acheteur" et "Préfecture" du certificat de cession. En outre, **dès la signature de l'acte d'achat**, la voiture est sous la responsabilité de l'acheteur. **Il faut donc penser à la faire assurer.**